



# JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS, EMBALLAGES EN VERRE)



## ORDURES MÉNAGÈRES

SECTEUR 1

LUNDI - JEUDI

SECTEUR 2

MARDI - VENDREDI



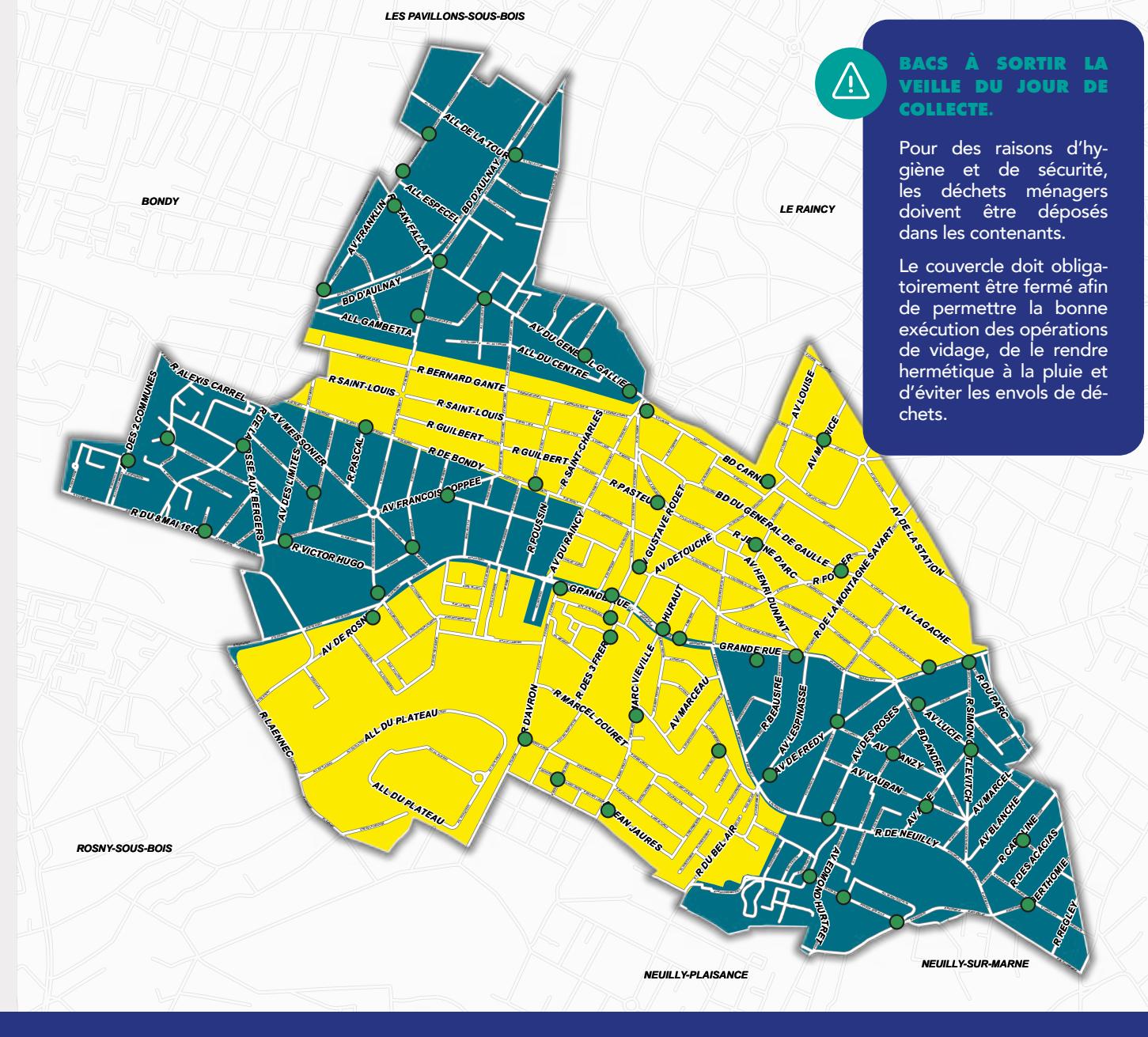
## EMBALLAGES ET PAPIERS

MERCREDI



## EMBALLAGES EN VERRE

POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE

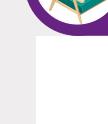


### BACS À SORTIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envols de déchets.

# JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VÉGÉTAUX



## OBJETS ENCOMBRANTS

SUR RDV  
AU 01.60.43.51.96  
OU SUR

gpge-rdv-encombrants.fr

SAUF LES IMMEUBLES SITUÉS DANS LES RUES COLORÉES SUR LA CARTE (CONSIGNES CI-DESSOUS)

TOUS LES IMMEUBLES CONFONDUS

RUES EN ROUGE

2<sup>È</sup> ET 4<sup>È</sup> LUNDI DU MOIS

RUES EN VERT

1<sup>È</sup> MERCREDI DU MOIS

RUES EN BLEU

TOUS LES LUNDIS



### À DÉPOSER EN DÉCHETERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches



## DÉCHETS VÉGÉTAUX

DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

SECTEUR 1

1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS

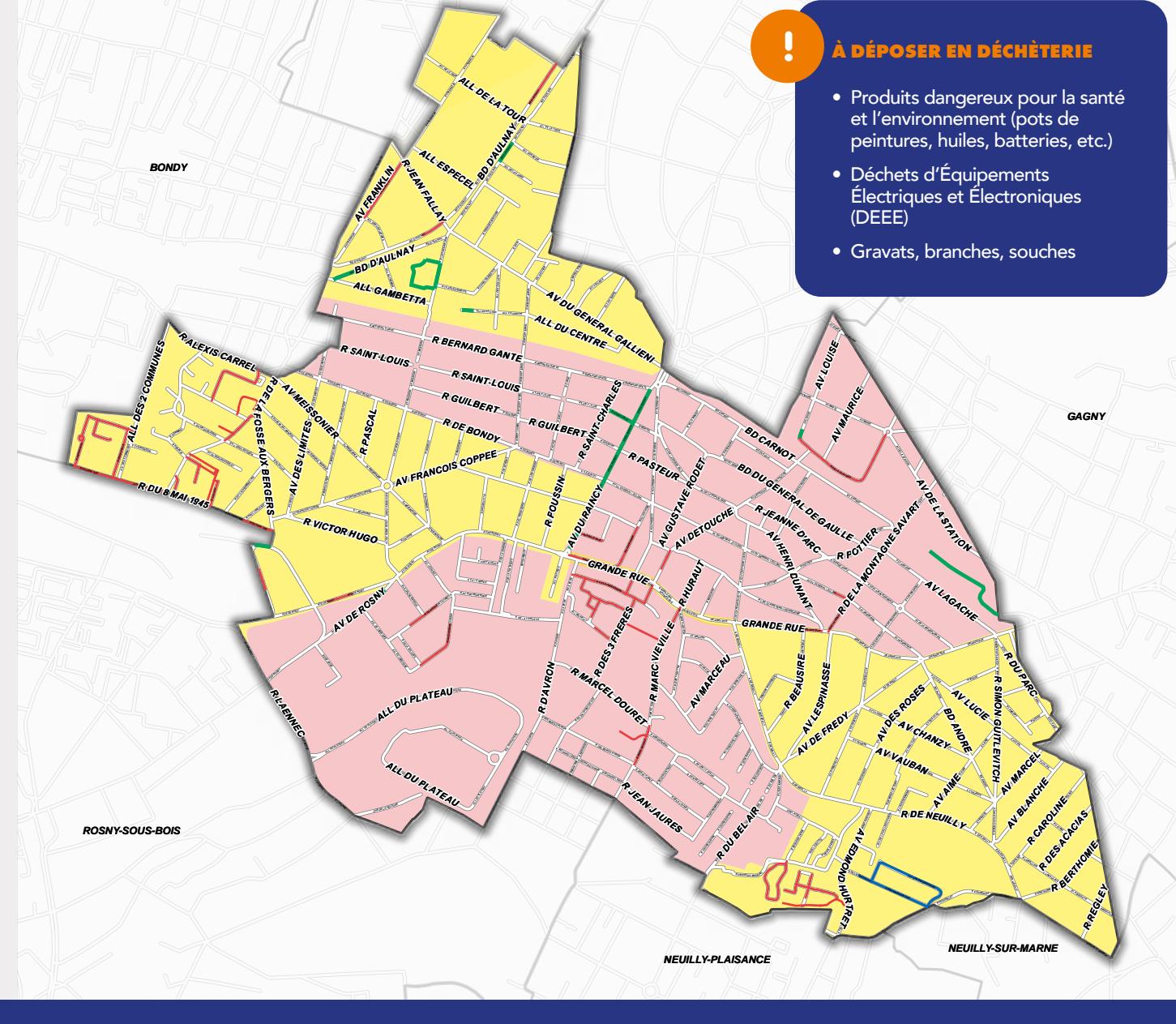
SECTEUR 2

1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS



## COLLECTE DES SAPINS EN PORTE À PORTE

8 ET 22 JANVIER 2024  
À DÉPOSER SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN  
NI NEIGE ARTIFICIELLE. LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT  
ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS  
DÉCHETERIES.



# CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS ET LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÉNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

## OBJETS ENCOMBRANTS POUR L'HABITAT PAVILLONNAIRE :

Prenez rendez-vous au 01.60.43.51.96 et/ou + d'info sur [gpge-rdv-encombrants.fr](http://gpge-rdv-encombrants.fr)

SI VOS OBJETS EN FIN DE VIE SONT AUTORISÉS À LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS.

Ce service reste gratuit.

Avant de jeter... votre objet en fin de vie peut-il encore servir ?

Vous pouvez donner vos objets en fin de vie à :

- vos proches ou à une structure dédiée ;
- les vendre sur un site spécialisé ;
- les réparer vous-même ou les faire réparer par une structure dédiée ;
- les déposer pour être recyclés dans l'une des déchetteries de Grand Paris Grand Est.

	JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
<b>OBJETS ENCOMBRANTS POUR L'HABITAT COLLECTIF :</b>												
RUES EN ROUGE	2 <sup>È</sup> ET 4 <sup>È</sup> LUNDI DU MOIS	8 - 22	12 - 26	11 - 25	8 - 22	13 - 27	10 - 24	8 - 22	12 - 26	9 - 23	14 - 28	11 - 25
RUES EN VERT	1 <sup>È</sup> MERCREDI DU MOIS	3	7	6	3	1	5	3	7	4	2	6
RUES EN BLEU												4
TOUS LES LUNDIS												
<b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b>												
SECTEUR 1	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHETERIE	4 - 18	1 - 15 - 29	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	2 - 16 - 30	14 - 28	11 - 25	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHETERIE
SECTEUR 2	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS				6 - 20	3 - 17	1 - 15 - 29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.